

NOTE DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Les organisations non gouvernementales sont engagées depuis longtemps dans les mouvements de paix et de désarmement – les « sociétés de paix » internationales existaient dès le XIX^e siècle – mais c'est au cours des dernières années que l'action des ONG et du mouvement plus large de la société civile dans les instances internationales a retenu l'attention. Le fait que trois ONG engagées dans le désarmement aient reçu récemment le prix Nobel de la paix atteste de leur influence et de leur importance aujourd'hui.

Nombre de personnes associent les ONG à des activités de lobbying, de pression sur des gouvernements réticents et de sensibilisation de l'opinion publique. De nombreuses ONG ont néanmoins largement dépassé le stade du militantisme pour devenir des experts sur des aspects précis des questions de désarmement et de sécurité. Les ONG produisent et diffusent des recherches nouvelles, sont actives dans le domaine de l'élaboration de politiques et effectuent des travaux difficiles sur le terrain.

Pourquoi tant de protestations alors que les ONG participent de manière essentielle aux débats, aux négociations, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application de politiques en matière de désarmement et de sécurité ? Les gouvernements se plaignent de ce que les ONG n'aient pas à rendre compte de leur action et de ce qu'elles compromettent, avec leurs propositions et leurs demandes irréalistes, des négociations délicates; les organisations internationales s'efforcent de concilier les exigences dues à ce qu'elles sont centrées sur les États et le fait que les gouvernements ne sont pas nécessairement les meilleurs représentants pour certains groupes ou certaines questions; les ONG luttent pour être non seulement considérées comme des partenaires sérieux, mais aussi pour avoir une place dans les négociations. Elles se disputent même entre elles.

Plusieurs faits récents – de la mobilisation de la société civile pour une convention d'interdiction des mines, à la déclaration du Secrétaire général de l'ONU se félicitant de la participation de la société civile comme partenaires plutôt que comme spectateurs, en passant par l'augmentation et la diversité de la communauté concernée par les armes légères – justifient un examen approfondi. Quels sont les atouts particuliers des ONG ? Dans quelle mesure les domaines du désarmement et de la maîtrise des armements sont-ils ouverts aux ONG ? La participation des ONG est-elle appréciée ? Existe-t-il des domaines où une coopération accrue serait utile ? Quelles leçons peuvent-être tirées des récentes collaborations entre ONG et société civile ? Les ONG sont-elles sous-exploitées ?

Dans ce numéro, nous n'avons qu'effleuré la question. Nous espérons inclure d'autres points de vue – celui de bailleurs de fonds des ONG, d'ONG de pays en développement, de gouvernements qui soutiennent le travail des ONG, etc. L'UNIDIR travaille depuis longtemps en collaboration avec des organisations non gouvernementales. Nous espérons publier d'autres articles sur leur contribution dans les domaines du désarmement et de la maîtrise des armements.

Le prochain numéro du *Forum du désarmement* portera sur la sécurité humaine en Amérique latine. Il examinera plusieurs facteurs et aspects de la sécurité humaine, en évoquant notamment les armes légères et les relations entre civils et militaires, et comprendra aussi une étude de cas sur la Colombie.

Depuis le début de l'année, de nouvelles têtes sont arrivées à l'Institut. Nous sommes heureux de l'arrivée de Nicolas Gérard à l'UNIDIR, en tant que Coordonnateur du programme de recherche et organisateur de conférences. Avec sa formation dans le domaine des relations internationales, il est très intéressé par les questions de paix et de sécurité. Nous nous réjouissons aussi de l'arrivée des chercheurs du Programme de bourses : Adel Atieh (Palestine), Gasser El Shahed (Égypte), Gilad Ben Nun (Israël) et Rana Hassan Taha (Jordanie). Ils se concentreront sur le conflit israélo-palestinien. Le travail de ces cinq nouveaux collègues viendra assurément enrichir celui de l'Institut et de la communauté concernée par le désarmement et la maîtrise des armements.

Nous avons le regret de vous faire part du décès, en décembre 2001, de Julie Dahlitz, expert en droit du désarmement et de la maîtrise des armements et ancienne collaboratrice à l'UNIDIR. Elle avait récemment dirigé la publication d'une série en trois volumes publiée par les Nations Unies : *The International Law of Arms Control and Disarmament, Avoidance and Settlement of Arms Control Disputes* et *Peaceful Resolution of Major International Disputes*.

Ce début d'année voit se poursuivre les violences au Moyen-Orient, la guerre en Afghanistan, les conflits en Afrique, l'effondrement des structures économiques et sociales en Amérique latine et en Amérique centrale, l'escalade des tensions entre deux États nucléaires en Asie, une enquête sur l'emploi d'armes biologiques aux États-Unis – et cette liste n'est pas exhaustive. Dans le même temps, nous assistons à la dénonciation d'engagements pris en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de sécurité. L'UNIDIR croit fermement en l'importance des engagements multilatéraux et aux actions communes pour régler les conflits complexes auxquels le monde est aujourd'hui confronté. Nous vous invitons à agir avec nous pour que cette année soit plus pacifique que 2001.

Kerstin Vignard